

Test CACES sur des Plates-Formes Élévatrices Mobiles de Personnes - Catégories 1A-1B-3B et / ou 3B

Objectif

- Évaluation des connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité d'une catégorie de plate-forme élévatrice de personnes (un CACES est délivré par catégorie de PEMP).

➤ **Public Concerné**

Futurs conducteurs opérateurs présentant les aptitudes médicales requises.

➤ **Niveau de Connaissances Préalables**

Détenir une autorisation de conduite en cours de validité.

➤ **Lieu de Formation**

Les tests sont réalisés dans l'entreprise conformément à la recommandation R 386 de la CNAM.

➤ **Documentation**

Livret stagiaire

➤ **Moyens Pédagogiques**

Évaluation des connaissances théoriques.
Évaluation du savoir-faire

➤ **Suivi et Évaluation**

Les acquis sont évalués en fin de session; un avis préparatoire à l'autorisation de conduite, visé par l'animateur est transmis à l'employeur.

Certification de Socotec par AFAQ-ASCERT International : N° K-1724.

Certification de Socotec Industries par AFAQ-ASCERT International : N° K-1860.

Évaluation de satisfaction du stage

➤ **Information**

Chaque stagiaire doit être pourvu des équipements de protection individuelle; faute de quoi il ne pourra ni réaliser les exercices pratiques, ni être évalué.

Programme

Évaluation des Connaissances Théoriques

La réglementation

- Classification et technologie
- Caractéristiques d'une PEMP
- Sécurité.

Évaluation du Savoir-Faire

Respect des limites de compétence du conducteur / opérateur / surveillant de manœuvre

- Application des consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique.
- Respect des vérifications et entretiens d'usage en début de poste.
- Réalisation en début de poste de l'examen d'adéquation
- Mise en œuvre de la PEMP.